

NOS PROCHAINES LIVRAISONS D'AUTOMNE 2025 EN HAUTE-SAVOIE !

CRÉEZ VOTRE ALERTE PERSONNALISÉE DÈS MAINTENANT ET SOYEZ LES PREMIERS INFORMÉS DÈS LA LIVRAISON

AVANTAGES AGENT DE LA FONCTION PUBLIQUE :

Un accès en avant première aux meilleures offres de logements en location

Un traitement prioritaire de votre dossier de candidature sur un logement à loyer intermédiaire ou à loyer libre



RÉSIDENCE VILLA MONICA

>>> CRUSEILLES

Livraison estimée : 30/10/2025

Villa Monica est une résidence moderne proposant des appartements lumineux de 2 à 4 pièces, avec balcon ou terrasse. Adaptée aux jeunes actifs comme aux familles, elle offre un cadre de vie confortable et pratique, avec stationnement pour chaque logement et une architecture soignée bien intégrée à l'environnement.

Les Jardins de Brolliets est une **résidence neuve** située sur un terrain arboré avec un espace vert commun convivial, un agréable sentier qui le traverse et qui dessert les habitations.

Les appartements vont du 2 au 4 pièces bénéficiant d'un jardin ou d'une terrasse généreuse.

Amoureux de la nature, ce projet est fait pour vous.

RÉSIDENCE LES JARDINS BROLLIETS

>>> MESSERY

Livraison estimée : 01/10/2025



RÉSIDENCE DESSAIX

>>> THONON-LES-BAINS

Livraison estimée : 15/10/2025

La résidence Dessaix propose des appartements du studio au 5 pièces.

Située au cœur du centre-ville de Thonon, toutes les commodités sont accessibles à pied : un emplacement idéal pour la vie quotidienne. Plusieurs commerces sont installés au pied de la résidence

RÉSIDENCE LES BOIS DU LAC

>>> YVOIRE

Livraison estimée : 01/10/2025



Résidence neuve composée de logements du T2 au T4, tous disposant d'un accès extérieur (balcon, terrasse ou loggia) et de places de stationnement.

Les appartements sont soumis aux dernières normes environnementales avec accès sécurisé.

Au sein de la commune d'Yvoire, disposant d'une très bonne notoriété liée à son environnement calme et agréable, en bordure du lac Léman. La résidence se situe dans un quartier verdoyant avec quelques commerces (boulangerie, restaurant, banque), et une école primaire accessibles en 5 minutes en voiture. A 30 minutes d'Aix les Bains et de Genève.



RESIDENCE LE CLOS DES MOTTES



THYEZ

Livraison estimée : 16/12/2025

La résidence se trouve dans un quartier résidentiel calme situé dans un cadre naturel verdoyant, au pied du Mont Orchez. Il offre un bon équilibre entre qualité de vie et proximité des commodités lacs, espaces de loisirs, écoles, commerces et services sont accessibles à pied ou en quelques minutes. La résidence est composée de logements du T2 au T4



RÉSIDENCE L'AUORE



ANNEMASSE

Livraison estimée : 15/11/2025

L'Aurore offre une adresse des plus prisées.

Grâce aux transports et au futur arrêt du tram Annemasse-Genève au pied de la résidence, il est aisé de se déplacer dans toute la région.

S'élevant sur six niveaux avec des logements du T2 au T4, l'architecture moderne de L'Aurore lui apporte une véritable prestance. Installée sur un socle végétal, elle se pare de ses plus belles briques blanches sur sa base, alors qu'un crépi de couleur claire vient prendre le relais sur les hauteurs, garant d'une élégance certaine.

Accédez aux annonces et profitez des avantages AFP en créant votre compte, tout en indiquant votre entreprise ici

Besoin d'aide ?

Contactez-nous au **09 70 40 25 04**
(prix d'un appel local)



ou flashez le QR Code ci-dessous



CDC HABITAT EN FRANCE



Plus de **530 000**
logements gérés et autant de
familles logées



Près de **18 700**
logements neufs livrés en
2024



Près de **80 %** de
locataires satisfaits*



Plus de **10 000**
collaborateurs
à vos côtés

* Donnée extraite du baromètre de satisfaction 2024 de CDC Habitat mené auprès d'un échantillon représentatif de locataires du parc de logements intermédiaires en région Auvergne-Rhône-Alpes.

** Logements sous conditions de ressources. Les logements Vivelli® sont des logements intermédiaires définis par la Loi de Finances du 1er janvier 2014. En contre-partie de plafonds de ressources, les loyers sont plafonnés et fixés par la loi. Ils sont inférieurs aux loyers de marché. Exemple : pour un ménage (couple ou personne seule) avec un enfant souhaitant louer un logement intermédiaire en zone B1, les revenus du foyer ne peuvent pas dépasser 50 233 € annuels (selon les revenus fiscaux de référence de l'année N-2).